

Instructions :

- Le présent formulaire de requête doit être renseigné par l'organisation requérant une assistance technique auprès du Centre et réseau des technologies climatiques (CTCN) en collaboration avec l'Entité nationale désignée (END) du pays concerné.
- Le formulaire doit être signé par l'END. Veuillez-vous reporter à la liste à jour des END disponible à l'adresse : <http://unfccc.int/ttclear/support/national-designated-entity.html>.
- Le formulaire peut être retourné au format Word après y avoir apposé une signature électronique. Il est également possible de retourner le formulaire Word non signé, accompagné d'une copie signée et scannée au format PDF.
- En cas de requête multipays, chaque END doit signer un formulaire identique avant la remise officielle au CTCN.
- Les END souhaitant obtenir des fonds au titre du Programme de préparation du Fonds vert pour le climat (GCF) peuvent soumettre leur requête au CTCN en collaboration avec les autorités nationales désignées (AND).

Pays requérant(s) :	République Démocratique du Congo
Intitulé de la requête :	Programme d'incubation des entreprises innovantes basées sur les technologies climatiques en République Démocratique du Congo
Entité nationale désignée :	Nom de l'organisation : CERERK (Centre d'études et de recherches sur les énergies renouvelables KITSISA KHONDE DE KINSHASA) Nom Point Focal : Mr. Bernard NDAYE NKANKA Fonction : Professeur Adresse : 3039, Avenue Aéroport Kinshasa BARUMBU Téléphone : +243 819 863 489, +243 898 917 700 E-mail : ndaye.nkanka@ista.ac.cd
Organisation requérante :	Nom de l'organisation : Agence Nationale de l'Entrepreneuriat Congolais (ANADEC) Nom et prénom de la personne référente : Ezéchiel BIDUAYA MUSUMBU Fonction : Directeur Général Courriel : anadec2@gmail.com Téléphone : +243 815 101 420 Site web : www.anadec.cd

Objectif relatif au climat :

- Adaptation au changement climatique
- Atténuation du changement climatique
- Adaptation et Atténuation du changement climatique

Périmètre géographique :

- Niveau communautaire

- Niveau infranational
- Niveau national
- Requête multipays

Énoncé du problème relatif au changement climatique (une page maximum) :

Selon le document de la Contribution Déterminée à l'échelle Nationale révisée (CDN), la République Démocratique du Congo (RDC) est vulnérable aux effets divers dus aux changements climatiques et ne dispose pas des capacités adéquates pour y faire face. En effet, l'indice ND-GAIN place la RDC au 5e rang mondial des pays les plus vulnérables aux changements climatiques vis-à-vis de leur capacité d'adaptation. Les impacts des changements climatiques sont déjà perceptibles à travers le pays, notamment par la persistance des fortes chaleurs, des pluies violentes, la dégradation des terres, particulièrement par des érosions, l'allongement de la saison sèche, l'augmentation des séquences de sécheresse pendant les saisons de pluie, et les inondations.

Les projections climatiques en RDC au cours des prochaines décennies prévoient une augmentation des températures de 3°C à 5°C, une diminution des précipitations et une augmentation de leur variabilité, ainsi qu'une augmentation des phénomènes extrêmes. Ces variations climatiques auront un impact significatif sur les principaux secteurs économiques du pays sensibles au climat.

Le Programme d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA, 2006) identifie à cet effet les secteurs des ressources en eau, la foresterie, l'agriculture et la zone côtière comme les plus vulnérables aux effets des changements climatiques.

Interventions en cours et antérieures mises en œuvre pour résoudre le problème (une demi-page maximum)

La RDC s'est résolument engagée à contribuer à maintenir l'augmentation de la température mondiale "bien en dessous" de 2°C en s'efforçant de la limiter à 1,5°C, tout en prenant en compte les enjeux de la modernisation et de développement durable, y compris les efforts de l'adoption d'une trajectoire de développement à faible émission carbone et ce, dans un contexte d'émergence.

Sur ce, la RDC a déjà soumis trois Communications Nationales sur les changements climatiques et réalisé plusieurs initiatives, notamment le Programme d'Action National d'Adaptation ; la Stratégie-Cadre Nationale pour la Réduction des Emissions dues à la Déforestation et la Dégradation des Forêts ; le Niveau des Emissions de Référence des Forêts ; et le Plan National d'Adaptation.

La Contribution Déterminée à l'échelle Nationale (CDN) dont la cible actuelle est de réduire de 21% ses émissions a été soumise à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques.

Obstacles technologiques¹ spécifiques (une page maximum) :

¹ Cela correspond à l'ensemble des équipements, techniques, connaissances et compétences pratiques nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et favoriser l'adaptation au changement climatique (Rapport spécial du GIEC sur le transfert de technologie, 2000).

L'Agence Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Congolais (ANADEC) est un établissement public qui a pour vocation la promotion des petites et moyennes entreprises et le développement de l'entrepreneuriat. Elle fournit aux PME les services spécifiques tels que l'information, la formation, l'assistance-conseil, le mentorat, le coaching et l'incubation.

Depuis 2018, l'ANADEC est en train de mettre en œuvre un vaste programme d'incubateur d'entreprises sur plusieurs filières dans toutes les provinces de la République Démocratique du Congo. Ces incubateurs seront des grands créateurs et développeurs d'entreprises dans le but de diversifier l'économie, accélérer la croissance et promouvoir plus d'emplois pour les jeunes et femmes.

Mais les activités de ces milliers d'entreprises qui seront créées auront un impact significatif sur les écosystèmes et par surcroît occasionnées le changement climatique suite à leurs effets d'émission des gaz à effet de serre. Et pourtant, quatre-vingt pourcent (80%) du monde des affaires de la RDC sont constitués de PME qui ne sont généralement pas conscientes des problèmes liés au climat et qui utilisent des technologies qui polluent plus l'environnement.

Ainsi, pour contribuer à la cible de réduction des gaz à effet de serre telle que fixée dans la contribution déterminée au niveau national (21%), le programme d'incubation du CTCN est donc indispensable.

In fine, l'assistance technique du CTCN consiste à réaliser une feuille de route pour une technologie climatique spécifique (d'adaptation ou d'atténuation aux changements climatiques) priorisée par les parties prenantes, dont le déploiement de son incubateur à grande échelle dans le pays doit être organisé.

Ainsi donc, les obstacles technologiques sont beaucoup plus liés aux lacunes dans les financements disponibles, aux capacités techniques et commerciales limitées, aux capacités entrepreneuriales et humaines insuffisantes et au manqué des dispositifs d'accompagnement des PME.

Secteurs :

Indiquez les principaux secteurs faisant l'objet de la requête :

- | | | | |
|--|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Littoral | <input checked="" type="checkbox"/> Alerte précoce et évaluation environnementale | <input checked="" type="checkbox"/> Santé humaine | <input checked="" type="checkbox"/> Infrastructures et urbanisme |
| <input type="checkbox"/> Secteur maritime et pêche | <input checked="" type="checkbox"/> Eau | <input checked="" type="checkbox"/> Agriculture | <input checked="" type="checkbox"/> Fixation du carbone |
| <input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique | <input checked="" type="checkbox"/> Sylviculture | <input checked="" type="checkbox"/> Industrie | <input checked="" type="checkbox"/> Énergies renouvelables |
| <input checked="" type="checkbox"/> Transports | <input checked="" type="checkbox"/> Gestion des déchets | | |

Autres secteurs concernés :

Approches et facteurs transversaux :

Indiquez les approches et facteurs transversaux principaux :

- | | | | |
|--|---|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Communication et sensibilisation | <input type="checkbox"/> Économie et prise de décisions financières | <input type="checkbox"/> Gouvernance et planification | <input type="checkbox"/> Communautaire |
| <input type="checkbox"/> Réduction des risques de catastrophe | <input checked="" type="checkbox"/> Écosystèmes et biodiversité | <input checked="" type="checkbox"/> Égalité des sexes | |

Demande d'assistance technique (une page maximum) :

- **Objectif global :** Réaliser une feuille de route sur une technologie climatique spécifique (d'adaptation ou d'atténuation aux changements climatiques) priorisée par les parties prenantes, afin d'identifier les actions pour le déploiement de son incubateur à grande échelle en RDC.
- Les étapes principales qui seront réalisées dans le cadre du programme d'incubation sont les suivantes :
 - Analyser la contribution nationale déterminée (CDN) actualisée et autres documents stratégiques, ainsi que les parties prenantes et les projets en cours pour les technologies climatiques ;
 - Impliquer (Engagement) les parties prenantes pour présenter la liste de technologies, présenter le CTCN et choisir une technologie spécifique ;
 - Développer la feuille de route sur la technologie sélectionnée qui contient les éléments suivants : potentialité de la technologie, sa performance, les coûts, les impacts, les barrières économiques, les aspects financiers et de marché, le lien avec les politiques publiques et les lois en vigueur etc, ainsi que les recommandations concrètes pour l'utilisation et le déploiement de son incubateur à grande échelle en RDC.
- Ces différents produits seront livrés :
 - La description synthétique des technologies dans les secteurs prioritaires de la contribution déterminée au niveau national (CDN) ;
 - Le choix d'une technologie spécifique sur lequel le programme d'incubateur se focalisera et pour lequel une feuille de route de son incubateur sera développée ;
 - La feuille de route produite et prête à utiliser par l'ANADEC.

Calendrier prévisionnel :

Indiquez la durée prévue de l'assistance technique demandée au CTCN. Veuillez noter que celle-ci se limite à 12 mois maximum.

La durée prévue de l'assistance technique demandée au CTCN est de 4 mois.

Bénéfices attendus de l'assistance technique (égalité des sexes et autres) :

Décrivez les activités en lien avec l'égalité des sexes ainsi que les bénéfices attendus de l'assistance technique, dans ce domaine et dans d'autres secteurs (biodiversité, économique, social, culturel, etc.).

Veuillez trouver sur le site du CTCN des conseils généraux sur l'égalité des sexes (document traduit en français) :

<https://www.ctc-n.org/technologies/ctcn-gender-mainstreaming-tool-response-plan-development>

Pour plus d'information, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous:

<https://www.ctc-n.org/technology-sectors/gender>

- Décrivez les activités en lien avec l'égalité des sexes

La femme est impliquée et sera associée dans l'exécution de toutes les activités depuis l'identification de secteurs prioritaires pour l'adaptation et l'atténuation aux changements climatiques, en passant par l'engagement des parties prenantes à la priorisation des technologies, jusqu'à l'élaboration de la feuille de route de la technologie priorisée.

- Les bénéfices attendus de l'assistance technique, dans ce domaine et dans d'autres secteurs

DOMAINES	BENEFICES
Environnemental	Contribuer à la réduction des gaz à effet de serre
Social	Opportunité de création d'emplois, renforcement des capacités et transfert des compétences, amélioration des conditions de vie des populations.
Economique	Opportunité de création d'emplois, opportunité de création des richesses, meilleure rentabilité économique, diversification de l'économie, assujettir l'assiette fiscale.

Parties prenantes principales :

Dressez la liste des parties prenantes à la mise en œuvre de l'assistance technique demandée et décrivez leur rôle (p. ex., agences gouvernementales, ministères, instituts de recherche, universités, secteur privé, organisations communautaires, société civile).

Parties prenantes	Rôle dans la mise en œuvre de l'assistance technique
Entité nationale désignée	Coordonner et faciliter les activités de consultance nationale et de leurs aspects logistiques, techniques et financiers.
Organisation requérante (ANADEC)	Dresser avec l'Entité Nationale Désignée la liste des parties prenantes, et distribuer les invitations.
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	Faciliter les aspects institutionnels
Les institutions gouvernementales, le secteur privé, les universités, les instituts de recherche, les acteurs de la finance climat, la société civile, les organisations communautaires,...	Participer aux ateliers sur la présentation de la liste de technologies, le choix de la technologie spécifique et la validation de la feuille de route de la technologie sélectionnée.

Conformité avec les priorités nationales (2 000 caractères maximum, espaces compris) :

Cette requête cadre avec les priorités nationales en matière de lutte contre les changements climatiques tels qu'en témoignent les quelques documents stratégiques ci-dessous listés.

Document de référence (précisez la date dudit document)	Extrait (précisez le numéro du chapitre, de la page, etc.) Au travers de cette CDN, la RDC s'est engagée à améliorer son système de collecte et de gestion des données et à formaliser les
---	--

<p>Contribution déterminée au niveau national (CDN)</p> <p>Octobre 2021</p>	<p>arrangements institutionnels qui soutiennent la collecte, l'analyse, le traitement et la communication d'informations sur une base régulière et à long terme sur les mesures d'atténuation et les efforts pour explorer les co-bénéfices y associés (Séction : Contribution à l'atténuation ; page 9) ; sur la base des expériences en matière de rapports au niveau mondial et au niveau national, les indicateurs ont le potentiel de positionner l'engagement et les efforts robustes envisagés par la RDC pour relever les défis de l'adaptation au changement climatique (Séction : Contribution à l'adaptation ; page 17) ; les politiques sectorielles actuelles planifiées et implémentées, telle que la Stratégie-Cadre Nationale REDD (MEDD, 2012), le Plan National Stratégique de Développement (PNSD 2019-2023), le Plan National Adaptation (2020-2024) et les autres documents nationaux clés d'orientation, et reflètent les travaux ultérieurs d'élaboration d'objectifs quantifiables d'atténuation et d'adaptation. Ce document s'appuie également sur la hiérarchisation des interventions à la fois dans les domaines de l'adaptation et de l'atténuation (Séction : Introduction ; page 8).</p>
<p>Plan National Stratégique de Développement (2019-2023)</p>	<p>Appuyer l'instauration des activités promotrices des chaînes de valeurs par : (iii) Appui à l'entrepreneuriat rural et d'incubateur d'entreprises (Pilier 5, sous pilier relatif au développement rural, Page 81).</p>
<p>Évaluation des besoins technologiques</p> <p>Aout 2007</p>	<p>Les principales étapes d'une évaluation des besoins technologiques sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Identification des critères d'évaluation et de sélection des technologies clés ; ➤ Aperçu préliminaire des options et de ressources ; ➤ Définition et sélection des actions prioritaires ; <p>Identification des barrières et mesures pour les surmonter.</p>
<p>Plan national d'adaptation aux changements climatiques (2022-2026)</p> <p>Novembre 2021</p>	<p>Le plan national d'adaptation comporte deux objectifs généraux.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le premier objectif est de fournir un point de départ et une référence générale pour les mesures d'adaptation aux changements climatiques. L'atteinte de cet objectif permet au présent PNA d'asseoir une première base de données probantes pour éclairer la prise de décision et l'élaboration de projets. Il fait également la synthèse des vulnérabilités et des priorités d'adaptation précédemment identifiées, en les regroupant en programmes d'action cohérents. ➤ Le deuxième objectif général est de fournir des orientations ou pistes à explorer pour l'élaboration d'un PNA complet et robuste. Cela inclut des recommandations pour améliorer les conditions institutionnelles et les capacités humaines pour

concevoir et mettre en œuvre la réponse de la RDC aux changements climatiques.

Développement de la requête (2 000 caractères maximum, espaces compris) :

L'Agence Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Congolais, en sigle ANADEC a pris part à la vingt-sixième Conférence des Parties (COP26) de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique qui a eu lieu à Glasgow en Ecosse au Royaume-Uni.

Cette participation avait comme objectif principal de rechercher les instruments de financement climatique qui sont compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris auprès des bailleurs en vue d'envisager non seulement l'implantation des incubateurs mais également l'obtention de financement pour les PME.

Ainsi, les délégués de l'ANADEC à la COP26 ont eu connaissance du Centre et Réseau des Technologies Climatiques qui développe une approche du programme d'incubateur pour les pays les moins avancés qui formulent leur demande auprès de leurs Entités Nationales Désignées (points focaux) respectives.

C'est dans ce cadre que les échanges ont eu lieu avec le point focal du CTCN/RDC, à l'issue desquels il a été convenu de l'organisation d'une séance de présentation des services du CTCN, avant la formulation d'une éventuelle requête.

Documents généraux et autres informations utiles :

Les documents ci-après sont mis à la disposition du CTCN :

- Les Communications Nationales ;
- La Contribution Déterminée à l'échelle Nationale (CDN) ;
- Programme phare d'autonomisation économique des femmes rurales par une agriculture résiliente aux changements climatiques ;
- Identification et évaluation des besoins technologiques et modalités de transfert des technologies propres en RDC ;
- Le Programme d'Action National d'Adaptation au changement climatique de la RDC ;
- Le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale ;
- La troisième communication à la convention cadre sur le changement climatique ;
- Le Plan National Agricole.

FACULTATIF : Liens avec le Programme de préparation du Fonds vert pour le climat

Le CTCN collabore avec le Fonds vert pour le climat (GCF) en vue de faciliter l'accès à des technologies respectueuses de l'environnement permettant de lutter contre le changement climatique et ses effets, en fournissant notamment aux pays une aide directe à la préparation par l'intermédiaire des autorités nationales désignées par le GCF. Ces interventions sont conformes aux directives du Conseil du GCF

(Décision B.14/02) et de la CCNUCC (en particulier les paragraphes 4 et 7 de la Décision 14/CP.22 sur les relations entre le Mécanisme technologique et le mécanisme financier de la Convention²).

À ce titre, le CTCN met actuellement en œuvre plusieurs projets d'assistance technique financés par les fonds de préparation du GCF, par l'intermédiaire de l'Autorité nationale désignée (AND) du pays bénéficiaire pour le GCF. Toute demande d'aide formulée auprès du GCF, y compris le montant, est soumise aux conditions générales du GCF et doit être élaborée conjointement avec l'AND.

Indiquez si la requête a reçu l'autorisation préalable de l'AND en vue de l'obtention d'une aide à la préparation auprès du GCF.

Engagement initial : l'AND du pays requérant, désignée par le GCF, a contribué à l'élaboration de la présente requête et participera aux prochaines étapes des négociations de l'accord officiel pour l'obtention d'une aide à la préparation auprès du GCF.

Engagement avancé (préféré) : l'AND du pays requérant, désignée par le GCF, a contribué directement à l'élaboration de la présente requête et fait partie des cosignataires. Par cette signature, l'AND consent provisoirement à ce que le pays requérant ait recours aux fonds nationaux de préparation pour appuyer la mise en œuvre de l'assistance technique.

Nom de l'AND : **Hans DJAMBA**

Organisation de l'AND : **Ministère de l'Environnement et Développement Durable**

Date : 08/03/2022

Signature :



Suivi et impact de l'assistance technique :

En signant cette requête, je confirme que des processus sont en place dans le pays requérant afin d'assurer le suivi et l'évaluation de l'assistance technique fournie par le CTCN. Je comprends que ces processus seront explicitement identifiés dans le plan de réponse du CTCN et utilisés dans le pays pour contrôler la mise en œuvre de l'assistance technique, dans le respect des procédures standard du CTCN. Je comprends, qu'une fois l'assistance mise en œuvre, je soutiendrai les efforts du CTCN pour mesurer le succès et les effets du soutien apporté, y compris ses impacts à court, moyen et long terme dans le pays requérant.

Signature :

Nom de l'END : **NDAYE**

NKANKA Bernard

Date : 03/08/2022

Signature :



² Voir https://unfccc.int/files/meetings/marrakech_nov_2016/application/pdf/auv_cop22_i8b_tm_fm.pdf.

LE FORMULAIRE DÛMENT REMPLI DOIT ÊTRE RETOURNÉ PAR COURRIEL À L'ADRESSE
CTCN@UNEP.ORG

L'équipe du CTCN se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous guider dans le processus de candidature.